

**1. FORMATION ET CONDITIONS APPLICABLES**

**1.1. Conditions Applicables**

Le présent Contrat est régi par les conditions suivantes (par ordre décroissant de priorité) qui constituent l'unique socle du Contrat, à l'exclusion de tout autre document (y compris les conditions générales d'achat du Client):

- 1.1.1. Le Bon de Commande;
- 1.1.2. Les présentes Conditions Générales (le présent document);
- 1.1.3. Les Conditions de Services et les Spécifications de Produit concernées;
- 1.1.4. L'Enoncé de Travaux (le cas échéant); et
- 1.1.5. Les Politiques.

**1.2. Définitions**

Dans le Contrat, les mots et expressions comportant des majuscules ont la signification qui leur est attribuée dans la section Définitions de chaque document.

**2. DATE DE PRISE D'EFFET ET DUREE**

**2.1. Date de Prise d'Effet et Durée**

Le Contrat entre en vigueur à la Date de Prise d'Effet. Le Contrat prend fin lorsque tous les Services sont arrivés à leur terme ou s'ils ont été résiliés en application de l'Article 10.

**2.2. Renouvellement et terme**

Sauf indication contraire dans le Bon de commande les Services fournis sur la base d'une souscription sont souscrits pour la Durée Minimale et seront ensuite automatiquement renouvelés à l'expiration de la Durée Minimale, pour des durées successives renouvelables de trois ans chacune (chacune étant une « **Période de Renouvellement** »), sauf en cas de résiliation conformément au Contrat.

**3. OBLIGATIONS GENERALES**

**3.1. Fourniture de Services**

Unit4 fournira les Services tels qu'ils sont décrits dans les Conditions de Services et Spécifications de Produits applicables ou l'Enoncé de Travaux (le cas échéant) et fournira les Services avec un soin et une compétence raisonnable.

Unit4 se conformera à la Loi lui étant applicable en fournissant les Services et ne sera pas tenu de fournir un Service si cela implique une violation de la Loi lui étant applicable. Unit4 ne sera pas tenu de s'assurer qu'un Service permette la conformité du Client à la Loi applicable au Client.

**3.2. Coopération**

Le Client doit coopérer promptement avec Unit4 et son Personnel pour assister Unit4 dans le cadre de l'accomplissement des obligations qui incombent à Unit4 et de l'exercice de ses droits selon le Contrat, y compris en :

- 3.2.1. S'assurant que tout (le cas échéant) élément d'Information Client concerné soit exact à tous égards importants et (i) soit fourni à Unit4 promptement sur demande raisonnable d'Unit4, dans des délais suffisants pour permettre à Unit4 de fournir le Service concerné et (ii) soit fourni dans un format approuvé par Unit4 et compatible pour être utilisé avec le Service applicable ;
- 3.2.2. Octroyant à Unit4 et son Personnel tous les accès (y compris aux systèmes, données, bases de données et mots de passe) nécessaires pour permettre à Unit4 de fournir le Service concerné ; et
- 3.2.3. Obtenant et maintenant toutes les licences, autorisations et consentements et en conformité avec la Loi applicable au Client en ce qui concerne le présent Contrat.

**3.3. Utilisations des Services**

Le Client ne peut utiliser les Services qu'en conformité avec la Loi applicable aux Parties, le Contrat ou tel que Unit4 l'aura autorisé par écrit. Les Services peuvent être Utilisés par les Affiliées du Client. Le Client s'assurera que les conditions du Contrat s'appliquent aux Affiliées du Client de la même manière que si elles avaient été signataires du Contrat et le Client sera responsable de l'utilisation des Services faite par les Affiliées. Tous les droits d'un ou des Affiliées d'utiliser ou d'accéder au Service seront résiliés et cesseront automatiquement dès lors que l'Affiliée ou les Affiliées cesse(nt) d'être Affiliée(s) du Client.

**4. FRAIS ET PAIEMENT**

**4.1. Frais**

Les Frais applicables aux Services sont tels que définis dans le Bon de Commande, ou (à défaut) seront calculés en application des Tarifs en Vigueur. Les Tarifs en Vigueur seront appliqués automatiquement sans besoin de notification à la fin du terme de la Durée Minimale Initiale. Les souscriptions pour des Services additionnels peuvent être ajoutées à tout moment pendant la Durée aux Tarifs en Vigueur de Unit4, calculés au prorata du nombre de jours complets restant de la Durée Minimale ou de toute Période de Renouvellement (selon le cas) . La date de fin de toute nouvelle souscription ajoutée sera alignée et ne pourra que coïncider avec la date à laquelle les souscriptions existantes du Client prennent fin.

**4.2. Conditions de Facturation des Services**

Sauf convention contraire, les Frais pour les (i) Services fournis sur la base d'une souscription sont facturés annuellement par avance à compter de la Date de Début de Souscription; (ii) les Services fournis en régie sont facturés mensuellement à terme échu; et (iii) pour les Services au forfait les Frais sont facturés à la Date de Prise d'Effet du Bon de Commande correspondant..

**4.3. Augmentations par voie d'Indexation**

Unit4 peut augmenter les Frais annuels applicables aux Services de manière annuelle (pour inclure tous les éléments listés dans un Bon de Commande) en appliquant le Taux d'Indexation et appliquer de telles augmentations de plein droit sans qu'il n'y ait lieu de Notifier cette augmentation au Client. Tous les Frais dus à Unit4 ne feront pas l'objet de variation pendant la première année suivant la Date de

Début de Souscription.

**4.4. Procédures de Facturation**

Les Factures peuvent être valablement émises dès qu'elles sont produites et envoyées électroniquement, que le Client ait ou n'ait pas émis de commande selon ses propres procédures.

**4.5. Conditions de Paiement Standard**

Tous les Frais seront payés au comptant et en intégralité à la Date d'Exigibilité et devront être payés sans déduction, retenue à la source ou compensation, sauf dans la mesure où cela est requis par la Loi applicable.

**4.6. Retard de Paiement**

Si des Frais ne sont pas payés à la Date d'Exigibilité, Unit4 peut, sans préjudice de tout autre droit ou recours auquel Unit4 a droit en application du Contrat, prendre les mesures suivantes en tout ou partie:

- 4.6.1. Retenir toute somme due par Unit4 ou l'une de ses Affiliées au Client ou ses Affiliées en application de tout contrat;
- 4.6.2. Facturer au Client tout rabais ou remise ayant été accordé(e) par Unit4 au titre du Contrat; et
- 4.6.3. Appliquer des intérêts de retard sur la somme non payée à partir de la Date d'Exigibilité au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, lequel intérêt de retard s'accumule par jour de retard et est capitalisé trimestriellement jusqu'à ce que le paiement soit effectué. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Sur justification, des indemnités complémentaires pour frais de recouvrement sont susceptibles de s'appliquer en sus des indemnités forfaitaires pour frais de recouvrement prévues par la Loi.

Unit4 ne cherchera pas à mettre en œuvre cet article 4.6 si le Client a émis une contestation valide avant la Date d'Exigibilité, agit de manière raisonnable et de bonne foi et coopère de manière diligente avec Unit4. Si Unit4 est contraint de prendre des mesures pour recouvrer des Frais, le Client accepte que le Client devra verser à Unit4 tous les frais qu'Unit4 engage pour le recouvrement des Frais, y compris les frais et coûts raisonnables d'avocat.

**4.7. Taxes**

Les Frais définis dans le Bon de Commande pour la fourniture des Services par Unit4 n'incluent pas la taxe sur la valeur ajoutée et/ou toute autre taxe commerciale, qui sera à payer par le Client au taux requis par la Loi.

**4.8. Augmentations basées sur le taux de change**

Unit4 facturera le Client dans la devise mentionnée dans le Bon de Commande. Unit4 se réserve le droit d'augmenter les Frais applicables aux Services de manière annuelle (pour inclure tous les éléments listés dans un Bon de Commande) et appliquer ces augmentations de manière automatique pour recouvrer les coûts dans le cadre du traitement des paiements en devise étrangères et pour tenir compte des fluctuations des taux de change.

**5. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

**5.1. Droits de Propriété Intellectuelle pré-existants**

Unit4 (ou, lorsque c'est applicable, le Fournisseur Tiers) détient tous les Droits de Propriété Intellectuelle dans ou associé à tout Élément d'Unit4 (y compris, par exemple, le format des rapports, qu'ils soient standard ou faisant l'objet d'une Personnalisation). La fourniture de tout Élément d'Unit4 au Client n'emporte pas de cession au Client de l'un ou de plusieurs de ces Droits de Propriété Intellectuelle, ou (excepté dans les termes d'une licence expresse octroyée en application du Contrat) l'octroi d'un droit d'utilisation de l'un ou l'autre de ces Droits de Propriété Intellectuelle. Tous les Droits de Propriété Intellectuelle dans et associé à tout Élément du Client sont exclusivement détenus par le Client. La fourniture de Élément du Client à Unit4 n'emporte pas de cession à Unit4 de l'un ou de plusieurs de ces Droits de Propriété Intellectuelle, ou (excepté dans les termes d'une licence expressément convenue en application du Contrat) l'octroi d'un droit d'utilisation de l'un ou plusieurs de ces Droits de Propriété Intellectuelle. Les Élément du Client saisis dans les Services, y compris les données de sortie, demeurent la propriété exclusive du Client.

**5.2. Droits de Propriété Intellectuelle générés**

Unit4 (ou, lorsque c'est applicable, le Fournisseur Tiers) détient tout Droit de Propriété Intellectuelle généré après la Date de Prise d'Effet résultant directement ou indirectement de la création par Unit4 de tout Élément Unit4 et/ou par la fourniture par Unit4 au Client, et/ou par l'exécution par Unit4 de toute autre obligation en application du Contrat. Le Client devra prendre promptement toute mesure et/ou signer tout document sur demande raisonnable de Unit4 pour pouvoir donner effet au présent article 5.2.

**5.3. Protection des Droits de Propriété Intellectuelle**

Afin de protéger les Droits de Propriété Intellectuelle mentionnés aux Articles 5.1 et 5.2, le Client doit :

- 5.3.1. Notifier à Unit4 immédiatement dès qu'il en a connaissance toute utilisation non autorisée de tout Élément d'Unit4 par un tiers, et fournir assistance à Unit4 (aux frais raisonnables de Unit4) en lien avec l'utilisation concernée, comme Unit4 peut le demander dans la mesure du raisonnable ; et
- 5.3.2. Ne pas agir ou omettre d'agir de telle sorte que la validité ou le caractère exécutoire de tout Droit de Propriété Intellectuelle de Unit4 soit mis en péril.

**5.4. Licence d'utilisation du "Éléments" Client**

Le Client octroie à Unit4 pour la Durée un droit non exclusif, irrévocable, à titre gratuit d'utiliser et reproduire les Éléments du Client pour les besoins de la fourniture des Services au Client, pour les besoins de l'exercice de ses droits et pour l'exécution de ses obligations au titre du Contrat. Le Client garantit à Unit4 que l'exercice de la présente licence ne viole ou ne contrevient pas à la Loi ou les droits de tiers.

## 5.5. Indemnification par Unit4

Unit4 assurera la défense du Client, aux frais de Unit4, contre toute Réclamation faite ou initiée contre le Client par un tiers arguant du fait que l'utilisation de Services viole directement tout Droit de Propriété Intellectuelle d'un tiers. En outre, Unit4 indemnifiera le Client et le tiendra indemne de toutes les sommes et tous les coûts (y compris les frais d'avocat raisonnables) auquel le Client serait condamné en dernier ressort par un tribunal de juridiction compétente ou un arbitre, ou convenus dans un accord transactionnel écrit signé par Unit4, en rapport avec ces Réclamations.

Unit4 n'aura pas d'obligation d'indemniser le Client s'agissant de: (i) Réclamations nées de la combinaison de Services avec tout autre produit, service, matériel, données ou processus commercial ou utilisation des Services par le Client à des fins autres que celles convenues au titre du Contrat ; et (ii) pour toute modification ou amendement des Services qui n'aurait pas été effectuée par Unit4 ou l'un de ses partenaires agréés.

Si les Services sont qualifiés ou susceptibles d'être qualifiés de contrefaisants, Unit4 aura le choix, à ses frais, de (i) remplacer ou modifier les Services comme il convient, (ii) d'obtenir une licence permettant au Client de continuer à utiliser les Services, (iii) de remplacer les Services par un service fonctionnellement équivalent ou (iv) de résilier les Services applicables et de rembourser tous les Frais prépayés applicables à la partie inutilisable des Services concernés après la date de prise d'effet de la résiliation.

## 5.6. Recours exclusif

Dans toute la mesure permise par la Loi, l'article 5.5 constituera le seul et unique recours dont dispose le Client en ce qui concerne toute Réclamation de tiers invoquant que l'utilisation des Services viole directement les Droits de Propriété Intellectuelle d'un tiers.

## 6. ACCORDS AVEC UN TIERS

### 6.1. Services Tiers

Si le Bon de Commande inclut des Services Tiers ces Services Tiers seront fournis aux mêmes conditions que les Services, sauf indication contraire sur [www.unit4.com/terms](http://www.unit4.com/terms). Le Client accepte d'être lié par ces conditions ou par toutes conditions tierces (selon ce qui est applicable) pour la fourniture de Services Tiers. A la fois Unit4 et le Fournisseur Tiers peuvent mettre en œuvre les conditions du Contrat à l'égard du Client et Unit4 sera tenu de toute inexécution par le Fournisseur Tiers de fournir les Services Tiers conformément au Contrat. Sauf en cas de mention contraire dans le Bon de Commande, le Client est responsable du paiement de toute variation des Frais du Service Tiers.

### 6.2. Recours à des Tiers par le Client

Lorsque le Client a recours à un tiers pour la fourniture de services professionnels en relation avec les Services, (i) Unit4 peut augmenter les Frais dus par le Client pour compenser Unit4 au titre de tous les efforts supplémentaires requis causés par ce tiers, et (ii) Unit4 n'aura aucune responsabilité quant à la performance ou à la qualité des services fournis par ces tiers.

### 6.3. Revendeurs Agréés

Si le Client achète les Services auprès d'un Revendeur Agréé plutôt que directement auprès de Unit4, l'article 4 ne s'applique pas et les obligations de paiement du Client sont régies par les conditions du Contrat Revendeur. Le Client ne peut transférer la gestion de l'achat ou souscription aux Services à une autre partie sans l'accord écrit préalable de Unit4. Unit4 peut suspendre et/ou résilier le droit du Client d'utiliser les Services si : (i) le Client ne respecte pas les termes du présent article 6.3, (ii) le Revendeur Agréé ne paie pas les Frais des Services à Unit4 ; ou (iii) le Revendeur agréé résilie le contrat avec Unit4 pour les Services achetés par le Client.

## 7. DONNEES, VIE PRIVEE ET PROTECTION DES DONNÉES

### 7.1. Analyses

Unit4 pourra utiliser toute donnée traitée par les Services pour réaliser des Analyses et pour améliorer et/ou augmenter les Services Unit4 (et ses autres offres). Les Analyses qui seront mises à disposition d'un tiers n'identifieront par le Client et ne contiendront aucune Information Confidentielle appartenant au Client ni aucune Donnée à Caractère Personnel dont le Client est le Responsable du Traitement. Les termes « Données à Caractère Personnel » et « Responsable du Traitement » ont la signification qui leur est donnée dans la Politique de Traitement des Données de Unit4.

### Vie Privée et Protection des Données

Chaque Partie se conformera à ses obligations respectives telles que décrites dans la Politique de Traitement des Données de Unit4.

## 8. CONFIDENTIALITE

Chaque Partie accepte de ne pas utiliser d'Information Confidentielle appartenant à l'autre Partie pour toute autre fin que celle du Contrat et accepte de limiter l'accès aux Informations Confidentielles aux personnes ayant besoin d'y avoir accès pour les besoins du Contrat, qu'il s'agisse de ses propres administrateurs, dirigeants, employés, sous-traitants / prestataires et agents ou de ceux de ses Affiliées. Chaque Partie peut divulguer des Informations Confidentielles si elle y est contrainte par la Loi, à condition d'informer préalablement l'autre Partie de cette divulgation forcée (dans la mesure où la loi le permet) et de lui fournir une assistance raisonnable pour contester la divulgation. Les obligations de confidentialité de chaque partie au titre du présent article 8 se poursuivront pendant toute la durée du Contrat et pendant une période de trois (3) ans suivant la résiliation du Contrat.

## 9. LIMITATION DE RESPONSABILITE

### 9.1. Domaine d'application

À l'exception de toute limitation spécifique de responsabilité contenue ailleurs dans le Contrat, le présent Article 9 définit l'intégralité de la responsabilité globale de chacune des Parties en cas de Manquement de sa part ou en son nom **ET L'ATTENTION DU CLIENT EST PARTICULIEREMENT ATTIREE SUR LES STIPULATIONS DU PRESENT ARTICLE 9.**

## 9.2. Responsabilité non exclue

Rien dans le présent Contrat, plus particulièrement dans le présent article 9, ne limite ni n'exclut la responsabilité :

- 9.2.1. De l'une ou l'autre des Parties, en cas de fraude ou de déclaration frauduleuse ;
- 9.2.2. De l'une ou l'autre des Parties, en cas de décès ou de préjudice corporel imputable à une négligence ;
- 9.2.3. De l'une ou l'autre des Parties, dans la mesure où une telle limitation ou exclusion n'est pas autorisée par la Loi ;
- 9.2.4. Du Client, pour le paiement de Frais non contestés et valablement dus ;
- 9.2.5. De l'une ou l'autre des Parties au titre de l'article 8, à moins que cette responsabilité provienne du Traitement de toute Donnée à Caractère Personnel au titre du Contrat ; et
- 9.2.6. au titre des obligations d'Unit4 à l'article 5.5.

### 9.3. Exclusion des dommages indirects et autres dommages

Sous réserve de l'article 9.2, aucune des Parties ne sera responsable envers l'autre Partie de toute perte ou dommage indirect, de dommages à la clientèle ; de perte de chance, perte d'opportunité et/ou de perte de contrats, quelle qu'en soit la cause, que la partie ait été ou non informée de la possibilité de tels dommages. Sous réserve de l'article 9.2, Unit4 ne sera pas responsable envers le Client de toute perte de profits ou de revenus du Client, quelle qu'en soit la cause, et que la Partie ait été informée ou non de la possibilité de tels dommages.

### 9.4. Limitation de Responsabilité

L'entière responsabilité de Unit4 au titre du Contrat en ce qui concerne tout Manquement ne saurait dépasser en aucun cas le montant correspondant à la somme de tous les Frais s payée par le Client à Unit4 dans les 12 mois précédant la date du Manquement au titre du Contrat en ce qui concerne le Service spécifique auquel la Réclamation se rapporte . En outre, la responsabilité d'Unit4 sera limitée aux seules Pertes subies par le Client qui résulteraient directement du Manquement invoqué.

### 9.5. Exclusions associées

Unit4 n'aura pas de responsabilité du fait d'un Manquement né ou en rapport avec:

- 9.5.1. L'utilisation de tout Elément d'Unit4 pour une autre destination que celle qui est spécifiée dans le Contrat ou autrement envisagée par celui-ci ;
- 9.5.2. L'utilisation de tout Elément d'Unit4 avec tout matériel, logiciel, application ou autre service qui n'aurait pas été approuvé par Unit4 ;
- 9.5.3. Toute modification d'Elément d'Unit4 qui n'est pas effectuée par Unit4 ou une personne agissant sous les instructions expresses de Unit4 ;
- 9.5.4. Toute action ou omission non approuvée, négligente ou imprudente du Client, de ses Affiliées ou de ses employés ou agents en lien avec le Contrat ; ou
- 9.5.5. Toute action ou omission commise par un tiers mandaté par le Client.

### 9.6. Réclamations

Unit4 ne sera pas tenu responsable envers le Client en ce qui concerne toute Perte générée par un Manquement à moins que le Client n'ait Notifié sa Réclamation pour ledit Manquement dans les 24 (vingt-quatre) mois après la date à laquelle la Réclamation est née.

### 9.7. Exclusion des Termes Implicites

Sauf mention expresse dans le Contrat, Unit4 exclut l'application de Termes Implicites dans toute la mesure autorisée par la Loi applicable à Unit4.

Le Client accepte d'être responsable de la sélection des Services qu'il a effectuée et reconnaît que toute application fournie dans le cadre du Service est une application standard sur catalogue et non une application spécifique ou personnalisée sur mesure préparée pour répondre aux besoins individuels du Client (et ce, même si Unit4 est informé desdits besoins).

### 9.8. Cumul de Manquements

Si plusieurs Manquements se produisent qui, ensemble, entraînent ou contribuent substantiellement à la même Perte subie, ils seront réputés constituer un seul et même Manquement aux fins de toute Réclamation du Client.

### 9.9. Survivance des limitations et exclusions

Chaque élément du présent Article 9 doit rester en vigueur nonobstant l'expiration ou la résiliation du Contrat ou en cas de résolution judiciaire.

## 10. RESILIATION ET SUSPENSION

### 10.1. Résiliation pour violation

Chaque Partie peut résilier le Contrat en Notifiant à l'autre la résiliation si l'autre Partie:

- 10.1.1. Est en violation substantielle de ses obligations au titre du Contrat, et que la violation n'est pas susceptible d'être corrigée ; ou
- 10.1.2. Est en violation substantielle de ses obligations au titre du Contrat, que cette violation est susceptible d'être corrigée et qu'il n'y a pas eu de correction dans les trente (30) jours après avoir reçu une Notification d'une telle violation.

### 10.2. Violations susceptibles d'être corrigées

Une violation par l'une ou l'autre des Parties de ses obligations au titre du Contrat sera réputée comme susceptible d'être corrigée, si ladite Partie peut exécuter l'obligation dans tous ses aspects sauf en ce qui concerne les dates et/ou délais d'exécution.

### 10.3. Résiliation du fait d'une procédure collective ou administrative

Dans toute la mesure autorisée par la Loi, chaque Partie peut résilier le Contrat en adressant une Notification à l'autre Partie si l'autre Partie: (i) fait l'objet d'une procédure collective ou administrative ou de toute autre procédure relative ou

analogue à l'insolvabilité, à la mise sous administration judiciaire, à la liquidation ou à la cession au profit des créanciers; ou (ii) tombe sous le coup de mesure d'administration judiciaire, procédure de sauvegarde ou autre arrangement analogue; ou (iii) n'est plus en mesure de payer ses dettes lorsqu'elles sont exigibles.

#### 10.4. Résiliation sur Notification à une date de renouvellement

Chaque Partie peut résilier le Contrat en Notifiant au moins soixante (60) jours calendaires à l'avance par écrit, à condition que la résiliation ne prenne effet qu'à la fin de la Durée Minimale ou toute autre Période de Renouvellement. Sauf stipulation contraire prévue par Unit4, le Client doit adresser la Notification par le biais du formulaire sur Community4U [here](#).

#### 10.5. Suspension

Dans le cas où un Manquement du Client effectif ou menaçant de l'être, en ce qui concerne le Contrat entre les Parties, Unit4 pourra après notification au Client suspendre l'exécution de tout ou partie de ses obligations au titre du Contrat tant que le Manquement effectif ou menaçant de l'être (s'il peut être corrigé) n'a pas été corrigé.

#### 10.6. Conséquences de la Résiliation

Toute résiliation du Contrat n'impacte pas les droits et créances acquises par l'une ou l'autre des Parties et n'emporte pas résiliation de tout autre contrat conclu en rapport avec d'autres Bons de Commande. Unit4 n'aura pas l'obligation de fournir de Services après la date de prise d'effet de la résiliation du Contrat. Les Parties conviennent expressément que la résiliation du Contrat en application des articles 10.1 et/ou 10.3 ne vaut que pour le futur et n'emporte pas résolution du Contrat de plein droit.

#### 10.7. Survivance de Stipulations

Toute stipulation du Contrat qui, expressément ou implicitement, est destinée à entrer ou à rester en vigueur au moment de la résiliation ou de l'expiration du Contrat ou après celle-ci, restera en vigueur pendant la période nécessaire.

#### 10.8. Absence de Résiliation Partielle

Le Client n'est pas autorisé à annuler ou résilier partiellement un Service qui est fourni sur la base d'une souscription, (tel que : réduire le nombre d'Utilisateurs Autorisés pendant toute Durée Minimale ou toute Période de Renouvellement , ou annuler un Service alors que le Client en conserve d'autres).

#### 10.9. Paiement des Frais non encore payés pendant la Durée Minimale

En cas de résiliation par Unit4 conformément à l'article 10.1, le Client sera tenu de payer à Unit4 tous les Frais en vertu d'un Bon de Commande qui n'ont pas encore été facturés et verser le solde de ce qui est dû pour la Durée Minimale ou la Période de Renouvellement en cours (selon le cas) après la date de prise d'effet de la résiliation. Ce remède est sans préjudice des autres droits et remèdes auxquels Unit4 peut prétendre au titre du Contrat.

### 11. AUDIT

Après une notification raisonnable et au maximum une fois par an, Unit4 (ou un auditeur tiers mandaté par Unit4 pour effectuer l'audit en son nom) peut réaliser un audit de l'Utilisation par le Client de tout Service. Le Client devra coopérer promptement et entièrement et fournir toutes les données et informations demandées pour vérifier sa conformité avec les termes du Contrat. Le Client devra répondre à toute demande d'information promptement, et au maximum dans les 14 (quatorze) jours de la demande. Si le résultat de l'audit révèle que l'Utilisation avérée dépasse le nombre d'Utilisateurs Autorisés, le Client sera tenu envers Unit4 de tout moins payé qui résulte du manque de conformité pour toute la période de non-conformité. Les tarifs pour honorer cette obligation seront ceux des Tarifs en Vigueur de Unit4 à la date de l'audit et Unit4 pourra émettre une facture pour de tels Frais.

### 12. PUBLICITE ET DIVULGATION CONVENUE

Unit4 peut, après la Date de Prise d'Effet, utiliser le nom et le logo du Client pour indiquer que le Client est un client de Unit4. Si Unit4 le demande, le Client devra coopérer avec Unit4 pour produire une revue de presse à publier dans les 3 (trois) mois de la Date de Prise d'Effet et, en cas de demande d'Unit4, permettre à Unit4 de fournir un scénario de référence dans les 3 (trois) mois de toute mise en production de projet (go-live).

### 13. TRANSFERT, CESSION ET SOUS-TRAITANCE

Sauf autorisation expresse dans les Conditions de Services ou Spécifications de Produit, le Client ne peut pas céder, transférer, facturer, concéder de sous-licence ou sous-traiter tout ou partie de ses droits ou obligations au titre du Contrat, sans avoir le consentement préalable écrit de Unit4. Dans toute la mesure que la Loi autorise, Unit4 peut transférer, céder, facturer, concéder une sous-licence ou sous-traiter tout ou partie de ses droits ou obligations au titre du Contrat.

### 14. NOTIFICATIONS

Toutes les Notifications en vertu du présent Contrat doivent avoir lieu par écrit et les Notifications à Unit4 devront être adressées à l'attention du Directeur Financier, avec une copie envoyée par courriel à [LegalNotices@Unit4.com](mailto:LegalNotices@Unit4.com). Les Notifications doivent être envoyées par service de livraison le Jour Ouvrable suivant à l'adresse de la Partie telle que précisée dans le Bon de Commande, ou notifiées autrement par écrit à l'autre Partie. Toutes les Notifications seront réputées avoir été reçues le deuxième Jour Ouvré après envoi. Cet article ne s'applique pas à la signification de toute procédure ou autres actes et/ou documents dans le cadre d'une action en justice.

### 15. STIPULATIONS GENERALES

#### 15.1. Modifications de Service et Substitutions

Unit4 peut à tout moment effectuer une modification du Service dans la mesure où elle est nécessaire pour se conformer à la Loi applicable à Unit4, ou si elle n'impacte pas substantiellement la nature ou la qualité du Service. Unit4 peut substituer un autre produit ou service à un Service (le cas échéant) qui est substantiellement

similaire audit Service en termes de performance et/ou fonctionnalité. Unit4 ne facturera pas de Frais supplémentaires pour le Service de substitution.

#### 15.2. Procédure d'Indemnisation

Lorsqu'une Partie ("Partie qui Indemnise") a accepté d'indemniser l'autre Partie ("Partie Indemnisée"), à réception d'une Réclamation, la Partie Indemnisée doit : (i) fournir à la Partie qui Indemnise promptement un préavis écrit par Notification pour lui notifier l'existence d'une Réclamation; (ii) conférer à la Partie qui Indemnise le contrôle du procès et de la résolution amiable de la Réclamation (étant précisé que la Partie qui Indemnise ne pourra transiger ou assurer la défense contre la Réclamation qu'à condition d'avoir libéré inconditionnellement la Partie Indemnisée de toute responsabilité) ; et (c) fournir à la Partie qui Indemnise, aux frais de la Partie qui Indemnise, toute assistance raisonnable dans le cadre de la défense ou de la transaction d'une telle Réclamation. L'obligation d'indemniser de la Partie qui Indemnise sera compensée ou réduite si et dans la mesure où sa capacité de se défendre ou de transiger dans le cadre de la réclamation est mise en péril par l'inexécution par la Partie Indemnisée de se conformer au présent article 15.2.

#### 15.3. Conformité à la réglementation sur le Contrôle des Exportations

Les Services sont fournis sous réserve des lois et réglementations susceptibles d'interdire ou de restreindre l'accès de certaines personnes ou de certains pays ou territoires, y compris, mais sans s'y limiter, les sanctions, embargos et restrictions à l'exportation. Les Services peuvent être soumis aux Lois sur le Contrôle des Exportations. Le Client s'engage à ne pas exporter, réexporter ou diffuser, directement ou indirectement, les Services, ni à les rendre accessibles depuis un pays ou une juridiction, ou à toute personne à laquelle l'exportation, la réexportation ou la diffusion est interdite par les Lois sur le Contrôle des Exportations. Le Client se conformera à toutes Lois sur le Contrôle des Exportations et s'acquittera de toutes les obligations requises (y compris l'obtention de toute licence d'exportation nécessaire ou autre autorisation gouvernementale) avant d'exporter, de réexporter, de diffuser ou de rendre les Services disponibles d'une autre manière en dehors de la juridiction dans laquelle le Client est situé, telle que renseignée dans les systèmes de Unit4.

#### 15.4. Relations des Parties

Les Parties sont des cocontractants indépendants. Le Contrat ne génère pas d'association, de franchise, de *joint-venture*, de contrat d'agent, de fiducie ou de lien de subordination ou de contrat de travail entre les Parties.

#### 15.5. Renouvellement de la tarification

Les Parties reconnaissent qu'à l'issue de l'expiration ou de la résiliation du présent Contrat, les frais applicables à tout accord futur seront basés sur un montant au moins égal aux frais applicables à la dernière année du présent Contrat, majoré de l'indice des prix à la consommation (IPC) ou de tout indice équivalent (tel que publié par une Autorité reconnue sur le Territoire), augmenté de quatre pour cent (4 %).

#### 15.6. Absence de Tiers Bénéficiaires

Lorsque le Client acquiert des Services Unit4 uniquement, il n'y a pas de tiers bénéficiaires au Contrat. Il est précisé que les Affiliées du Client ne peuvent formuler de Réclamation directement contre Unit4 dans le cadre du Contrat et le Client centralisera les recours des Affiliées du Client qui auront été autorisées par le Client à utiliser les Services en application de l'article 3.3 du présent Contrat. Lorsque le Client achète des Services Tiers, le Fournisseur Tiers peut exécuter les termes et conditions du Contrat contre le Client comme s'il était partie au Contrat. Les Parties peuvent amender le Contrat en application de l'article 15.144 sans avoir besoin de l'accord du Fournisseur Tiers.

#### 15.7. Renonciation

Aucun manquement ou retard de l'une ou l'autre des Parties dans l'exercice d'un droit en vertu du Contrat ne constituera une renonciation à ce droit.

#### 15.8. Dissociation

Si une stipulation (ou une partie d'une stipulation) du Contrat est réputée ou devient illégale, invalide ou inapplicable, la légalité, la validité et l'applicabilité de toute autre stipulation du Contrat ne sera (seront) pas affectée(s) et la stipulation (ou la partie concernée) s'appliquera avec les suppressions ou modifications nécessaires pour rendre la disposition légale, valide et applicable.

#### 15.9. Force Majeure et autres causes exonératoires

Aucune des Parties n'est tenue responsable des délais ou manquement dans l'exécution de ses obligations si les délais ou les manquements sont causés par un événement de Force Majeure. Les Parties ne sont pas tenues d'exécuter une obligation si cette exécution est rendue impossible du fait d'un événement de Force Majeure. De convention expresse, est également exonératoire la force majeure affectant les fournisseurs de Unit4, le manquement à la bonne exécution des obligations par les fournisseurs auxquels le Client a demandé à Unit4 de faire appel, ainsi que le manquement relatif à des services tiers que le Client a demandé à Unit4 d'utiliser. Si une situation de Force Majeure dure plus de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires, chaque Partie aura le droit de résilier le Bon de Commande en adressant à l'autre Partie une Notification en application de l'article 14 (Notifications). Tout Service qui a été délivré ou exécuté par Unit4 avant la survenue de l'événement de Force Majeure peut être facturé par Unit4 et devra être payée par le Client.

#### 15.10. Non-Sollicitation

Pendant la durée du Contrat et pendant 6 (six) mois après son expiration ou sa résiliation, les Parties ne doivent pas, sans le consentement écrit préalable de l'autre Partie, employer ou solliciter pour une embauche, ou solliciter pour fournir des Services, que ce soit en tant qu'employé, entrepreneur indépendant ou consultant, tout employé, entrepreneur indépendant ou consultant de l'autre Partie. Rien dans le présent article n'empêchera l'une ou l'autre des Parties d'embaucher un employé de l'autre Partie à la suite d'une réponse directe à une véritable annonce de recrutement, par l'intermédiaire d'une agence de recrutement ou d'une annonce publique.

**15.11. Droit applicable**

Le Contrat est régi exclusivement par les lois de la juridiction dans laquelle l'entité Unit4 qui a conclu le Bon de Commande est immatriculée. Si aucun accord amiable ne peut être trouvé dans les trente (30) jours de la Notification par l'une des Parties en application de l'article 14 (Notification) entre les Parties, tout litige, qu'il soit d'ordre contractuel ou non-contractuel, né ou en rapport avec le Contrat est soumis exclusivement aux tribunaux de commerce ayant compétence territoriale et juridictionnelle dans le ressort de la juridiction où est immatriculée l'entité Unit4 qui a conclu le Contrat.

**15.12. Intégralité du Contrat**

Le Contrat constitue l'entier accord entre les Parties et remplace tout autre accord, contrat, proposition ou garantie, écrite ou orale, concernant son objet. Le Client reconnaît que tout achat de Services en vertu du Contrat n'est en aucun cas dépendant de la fourniture d'une fonctionnalité ou caractéristique future ni dépendant de commentaires verbaux ou écrits publics émanant de Unit4 sur des fonctionnalités ou caractéristiques futures.

**15.13. Interprétation**

Les références à des termes définis au singulier peuvent concerner le même terme au pluriel et inversement. Les mots désignant des personnes physiques incluent les sociétés et autres personnes morales et vice versa. « Comprend » ou « incluant » signifient un terme sans limitation. Les titres ne sont donnés que pour des raisons de commodité et n'affectent pas l'interprétation des présentes conditions.

**15.14. Variation**

Unit4 peut mettre à jour les Conditions de Service, les Spécifications de Produit et les Politiques à tout moment et de telles modifications s'appliqueront à compter de leur date de publication sous réserve que ces modifications (i) ne dégrade pas matériellement les Services ; ou (ii) sont nécessaires pour se conformer à la Loi. En dehors de ces seules modifications, toute autre modification, tout autre amendement ou toute renonciation à l'une ou l'autre des stipulations du Contrat ne peuvent avoir d'effet qu'à condition d'avoir été convenue par écrit et signée par les deux Parties.

**15.15. Exemplaires**

Le Contrat peut être exécuté en plusieurs exemplaires, qui ensemble forment un seul contrat.

**15.16. Signature Electronique**

L'envoi d'un document signé (mais pour clarification pas l'envoi d'une seule page de signature) par: (i) courriel (en PDF ou tout autre format convenu); ou (ii) par un système de signature électronique (par exemple DocuSign) prendra effet à compter de la date de remise du document concerné.

**16. DEFINITIONS**

Dans le Contrat, les mots et expressions suivants ont pour signification ce qui suit:

<b>Affiliée</b>	(en ce qui concerne une entité) toute entité qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée ou soumise à un contrôle commun de l'entité concernée. « Contrôle » pour les besoins de la présente définition signifie une participation directe ou indirecte ou le droit d'exercer ce contrôle sur plus de 50% des droits de vote dans l'entité concernée.
<b>Analyses</b>	Analyses statistiques, des analyses statistiques, des aperçus, des données de marché et des modèles prédictifs pour aider au développement des Services Unit4 et des produits ou services de tiers conçus pour être utilisés avec eux.
<b>Autorité</b>	Toute autorité gouvernementale, (locale, régionale, nationale ou supra-nationale), judiciaire, arbitrale, réglementaire, administrative ou autre autorité ayant compétence juridictionnelle.
<b>Bon de Commande</b>	Tout bon de commande ou autre document commercial de commande (y compris un Enoncé de Travaux, devis ou autre document) signé par un signataire autorisé de chaque Partie pour la fourniture de Services.
<b>Client</b>	La Partie identifiée comme telle dans le Bon de Commande
<b>Conditions de Service</b>	En ce qui concerne un Service, les conditions applicables en particulier audit Service et disponibles sur: <a href="http://www.unit4.com/terms">www.unit4.com/terms</a> .
<b>Contrat</b>	Les conditions contractuelles juridiquement contraignantes convenues entre Unit4 et le Client en ce qui concerne la fourniture par Unit4 de Services au Client.
<b>Contrat Revendeur</b>	Un contrat entre le Client et un Revendeur Agréé pour l'achat des Services d'Unit4.
<b>Date de Début de Souscription</b>	La date définie dans un Bon de Commande à partir de laquelle la période de facturation de tout Service sur la base d'une souscription récurrente commence et par défaut si aucune date n'est précisée dans le Bon de Commande, le premier jour du mois suivant la Date de Prise d'Effet.
<b>Date d'Exigibilité</b>	Le jour suivant les 30 (trente) jours après la date de la facture Unit4 concernée;
<b>Date de Prise d'Effet</b>	Sauf convention contraire, la date de dernière signature du Bon de Commande par une Partie.
<b>Droits de Propriété Intellectuelle</b>	Les brevets, les modèles d'utilité, les droits sur les inventions, les droits d'auteur et les droits voisins et connexes, les droits moraux, les marques commerciales (ou marques de fabrique) et les marques de service, les dénominations sociales et les noms de domaine, les droits assimilés à des marques, le fonds de commerce et le droit d'intenter une action en justice pour

contrefaçon ou concurrence déloyale, les droits sur les dessins et modèles, les droits sur les logiciels informatiques, les droits sur les bases de données, les droits d'utilisation et de protection de la confidentialité (y compris le savoir-faire et les secrets commerciaux) et tous les autres droits de propriété intellectuelle, dans chaque cas, qu'ils soient enregistrés ou non, y compris toutes les demandes d'enregistrement et tous les droits de demander et de se voir accorder des renouvellements ou des extensions de ces droits, et les droits de revendiquer la priorité de ces droits, ainsi que tous les droits similaires ou équivalents ou toutes les formes de protection qui subsistent ou subsisteront maintenant ou à l'avenir dans toute partie du monde.

<b>Durée</b>	la durée du Contrat.
<b>Durée Minimale</b>	En ce qui concerne les Services fournis par Unit4 sur la base d'une souscription, la durée minimale pendant laquelle le Client est engagé à acheter le Service concerné. Sauf indication contraire dans le Bon de Commande, la Durée Minimale est de trois ans à compter de la Date de Début de Souscription.
<b>Éléments du Client</b>	La documentation, les éléments protégés par des Droits de Propriété Intellectuelle, éléments, données et autres informations fournis par le Client à Unit4 pour les besoins de la fourniture ou la réception de tout Service.
<b>Éléments d'Unit4</b>	Les Services, et tout bien, service, logiciel, Documentation, éléments protégés par des Droits de Propriété Intellectuelle, donnée ou information (y compris les Analyses) fournis et/ou créés par ou au nom de Unit4 pour les besoins et/ou en rapport avec l'exécution de toute obligation d'Unit4 au titre du Contrat.
<b>Enoncé de Travaux</b>	Un document convenu entre les Parties définissant les Services Professionnels devant être fournis par Unit4 au Client, intégré au Bon de commande, et pouvant également être désigné comme un « statement of work ».
<b>Force Majeure</b>	Outre les circonstances définies comme telles dans la Loi et la jurisprudence comme revêtant les caractéristiques de la force majeure (extérieures à la volonté d'une Partie, imprévisibles et irrésistibles) ayant rendu impossible l'exécution d'une obligation par une Partie, à l'exclusion des obligations de paiement, les Parties conviennent expressément que seront également considérées comme de la force majeure les circonstances indépendantes de la volonté d'une Partie, qu'elles soient prévisibles ou non, lorsque cette Partie peut démontrer qu'elle a subi une interruption ou un retard important et inévitable, y compris sans y être limité, une guerre, un acte de terrorisme, une épidémie, une interruption de l'électricité, d'Internet, des moyens de télécommunication et des grèves.
<b>Fournisseur Tiers</b>	Un fournisseur de Services Tiers.
<b>Frais</b>	Montants dus par le Client à Unit4 au titre du Contrat
<b>Information Confidentielle</b>	Toute information confidentielle divulguée par l'une ou l'autre des Parties (" <b>la Partie Divulgateur</b> ") à l'autre Partie (" <b>la Partie Réceptrice</b> "), que ce soit de manière verbale ou par écrit, qui est indiquée comme étant confidentielle ou qu'il est raisonnable de considérer comme confidentielle étant donné la nature de l'information et le contexte de la divulgation. Cependant n'est pas considérée comme Information Confidentielle une information qui (i) est ou devient une information généralement connue du public sans violation d'aucune obligation envers la Partie Divulgateur, (ii) était connue de la Partie Réceptrice (y compris ses administrateurs, dirigeants, employés, prestataires cocontractants ou sous-traitants ou agents) avant sa divulgation par la Partie divulgateur sans violation d'aucune obligation envers la Partie Divulgateur, (iii) est reçue d'un tiers sans violation d'aucune obligation envers la Partie Divulgateur, ou (iv) a été développée indépendamment par la Partie Réceptrice.
<b>Jour Ouvré</b>	Tout jour de la semaine, à l'exclusion des fins de semaine, jours fériés ou autres jours de congés nationaux dans le Territoire.
<b>Loi</b>	Toutes les lois, tous les décrets, ordonnances, règlements et réglementations en vigueur au fur et à mesure et applicables à l'une, l'autre ou aux Parties respectivement selon le cas.
<b>Lois sur Contrôle des Exportations</b>	Les lois et réglementations sur le contrôle des exportations de l'UE, des États-Unis et d'autres gouvernements étrangers, ainsi que les réglementations et sanctions déclarées par ces gouvernements, y compris le Bureau du Contrôle des Avoirs Étrangers du Département du Trésor des États-Unis, le Département du Commerce des États-Unis, le Conseil de l'UE et leurs homologues en vertu du droit applicable, y compris toutes les restrictions relatives à l'utilisateur final, à l'utilisation finale et à la destination.
<b>Manquement</b>	Toute violation d'une obligation ou garantie au titre du Contrat, ou toute fausse déclaration, déclaration inexacte ou acte délictueux ou omission (y compris la négligence) découlant du Contrat ou en rapport avec celui-ci, ou la survenance de tout

événement ou série d'événements donnant lieu à une obligation d'indemnisation de l'autre Partie en vertu du Contrat.

<b>Mesure Volume</b>	<b>en</b>	Une mesure particulière en termes de volume ou unité de mesure (par exemple employé ETP ou type d'utilisateur) utilisée par Unit4 en ce qui concerne le Service.
<b>Notification</b>		Notifications, demandes, requêtes, consentement et autres communications.
<b>Partie</b>		Chacune des Parties au Contrat et le terme "Parties" au pluriel doit être interprété en conséquence comme faisant référence aux deux Parties.
<b>Personnel</b>		Toute personne employée, embauchée ou missionnée par Unit4 ou le Client (selon le cas).
<b>Perte</b>		Toutes les pertes, frais, dépenses, préjudices, indemnités, pénalités, amendes, jugements, demandes, redevances et les obligations de payer et/ou responsabilités (y compris les dommages et intérêts ou les indemnités versées sur la base d'un avis juridique de compromettre ou transiger suite à toute Réclamation, et les frais ou dépenses juridiques raisonnables).
<b>Politiques</b>		La documentation et l'information d'Unit4 ou de l'un de ses fournisseurs comprenant les politiques et/ou procédures propres aux Services qui sont susceptibles d'être mises à jour de temps à autre et mises à disposition sur: <a href="http://www.unit4.com/terms">www.unit4.com/terms</a> .
<b>Politique de Traitement de Données</b>		La politique de protection des données d'Unit4 disponible sur <a href="http://www.unit4.com/terms">www.unit4.com/terms</a> .
<b>Réclamation</b>		Une réclamation, demande, action en justice ou procédure de tout type.
<b>Revendeur Agréé</b>		Un revendeur ou un autre tiers autorisé par Unit4 à revendre les Services d'Unit4 aux Clients.
<b>SaaS</b>		Software as a service
<b>Services</b>		(selon ce qui est applicable) tous produits ou services fournis par Unit4 ou par un Fournisseur Tiers tels que décrits dans les Conditions de Service ou dans les Spécifications de Produit pertinente en ce compris le SaaS et les Success Services
<b>Services Tiers</b>		Tout SaaS, logiciel, services cloud, développé et propriété du Fournisseur Tiers ou autre services accessoires à ces produits fournis par un Fournisseur Tiers au Client au titre du Contrat.
<b>Spécification de Produit</b>		En ce qui concerne tout Service Unit4 ou tout Service Tiers, la description de ladite application ou dudit Service disponible sur <a href="http://www.unit4.com/terms">www.unit4.com/terms</a> ou <a href="http://www.unit4.com/service-descriptions">www.unit4.com/service-descriptions</a> .
<b>Success Services</b>		Un ensemble de services prédéfinis, conçus soit pour contribuer à l'atteinte d'un objectif décrit, soit pour une durée déterminée, et pouvant inclure des services d'implémentation, de conseil, de gestion de projet, de formation ainsi que d'autres services connexes.
<b>Tarifs en Vigueur</b>		Les taux et tarifs en vigueur de Unit4 pour un Service pour le marché concerné, évoluant dans le temps au fur et à mesure.
<b>Taux d'indexation</b>		Le taux le plus élevé entre l'Indice des Prix à la Consommation ou indice équivalent (tel que publié par une Autorité reconnue dans le Territoire, s'agissant de la France, l'indice Syntec) majoré de 4%, ou le taux de 5%.
<b>Termes Implicites</b>		toutes les clauses, garanties et autres conditions (y compris les conditions d'achat des clients fournies avant ou après la Date de Prise d'Effet) qui ne sont pas expressément énoncées dans le Contrat et qui pourraient avoir un effet entre les Parties ou être implicites ou incorporées dans le Contrat ou tout autre contrat collatéral, que ce soit par le commerce, la coutume, le cours des affaires, la Loi ou autre, y compris toutes les clauses implicites, garanties ou autres conditions concernant la qualité satisfaisante ou l'adaptation aux besoins ( <i>fitness for purpose</i> ) ou que tout ElémentUnit4 sera précis ou complet ou que l'utilisation de tout Elément Unit4 sera ininterrompue ou sans erreur.
<b>Territoire</b>		Là où le siège social de l'entité Unit4 est immatriculé en rapport avec le Contrat.
<b>Unit4</b>		L'entité Unit4 cocontractante qui est qualifiée de partie au Bon de Commande.
<b>Utiliser / Utilisation</b>		Toute utilisation et/ou accès aux Services par le Client, qu'il s'agisse d'une utilisation ou d'un accès direct ou indirect, et quelle que soit sa nature y compris, sans limitation, multiplexage ( <i>multiplexing</i> ), mise en commun ( <i>pooling</i> ) ou par tout accès à une connexion API.
<b>Utilisateur</b>		Tout utilisateur (quelle que soit sa nature) autorisé à accéder ou Utiliser les Services.
<b>Utilisateurs Autorisés</b>		Utilisateurs ou unités de Mesure en Volume concernés autorisés à Utiliser le Service tels que précisé dans le Bon de Commande.